

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

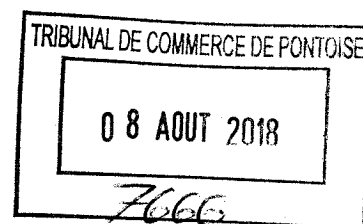
**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00702
Numéro SIREN : 542 078 555
Nom ou dénomination : 3M FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2018 sous le numéro de dépôt 7666

Exemplaire greffe



3M France SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

A l'Associé unique
3M FRANCE SAS
Boulevard de l'Oise
95029 Cergy-Pontoise Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3M France SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans les notes 2.2 et 3.1.1 de l'annexe aux comptes annuels, votre société a procédé à un examen de la valeur des fonds commerciaux. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la méthode comptable retenue, à examiner, par sondage, les données et les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination des valeurs d'usage, à revoir les calculs effectués par votre société et à vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Comme indiqué dans les notes 2.4 et 3.1.3 de l'annexe aux comptes annuels, votre société a procédé à un examen de la valeur des titres de participation. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la méthode comptable retenue, à examiner, par sondage, les données et les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination des valeurs d'usage, à revoir les calculs effectués par votre société et à vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Comme indiqué dans les notes 2.12 et 5.6 de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue une provision destinée à couvrir les engagements relatifs aux plans d'options d'achat d'actions et aux plans d'attribution d'actions gratuites aux salariés, mis en place au niveau du groupe 3M. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que votre société n'a pas établi le bilan social de l'exercice 2017 requis par les articles L. 2323-68 à L. 2323-77 du code du travail avant l'Assemblée générale générale

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 22 juin 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Bertrand Baloché

BILAN

(en euros)

Actif	31.12.2017		31.12.2016	
	Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de Recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	9 130 993	8 969 032	161 961	3 872 155
Fonds commercial	11 546 264	5 296 857	6 249 408	6 249 408
Autres immobilisations incorporelles	49 459 542	33 100 000	16 359 542	16 343 878
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 235 113	1 944 910	290 203	2 606 075
Constructions	76 736 906	61 085 977	15 650 928	19 176 800
Installations techniques, matériel et outillage industriels	195 571 802	162 966 632	32 605 170	38 853 020
Autres	8 331 861	7 200 100	1 131 762	1 282 439
Immobilisations en cours	3 734 416		3 734 416	2 607 259
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	235 430 867	64 451 000	170 979 867	155 179 867
Autres titres immobilisés	16 922	9 146	7 776	7 776
Prêts				
Autres	501 207		501 207	499 703
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	592 695 893	345 023 654	247 672 239	246 678 379
Actif circulant				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	13 407 047	2 036 313	11 370 734	11 834 229
En cours de production de biens				
Produits intermédiaires et finis	9 042 938	618 767	8 424 171	10 547 352
Marchandises	1 472 374		1 472 374	3 475 000
Avances et acomptes versés sur commandes	57 910		57 910	38 951
Créances				
Clients et comptes rattachés	178 380 103	4 789 260	173 590 843	160 411 873
Autres créances	138 537 093		138 537 093	30 020 177
Divers				
Valeurs Mobilières de placement				
Disponibilités	733 457		733 457	7 365 980
Charges constatées d'avance	1 500 054		1 500 054	923 197
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	343 130 976	7 444 339	335 686 636	224 616 760
Charges à répartir				
Ecarts de conversion-actif				
TOTAL DE L'ACTIF	935 826 868	352 467 993	583 358 874	471 295 138

(en euros)

Passif	31.12.2017	31.12.2016
Capitaux propres		
Capital social	10 572 672	10 572 672
Primes d'émission, de fusion et d'apport	65 286 414	65 286 414
Réserve légale	1 057 267	1 057 267
Réserves réglementées		
Autres réserves	28 243 640	28 243 639
Report à nouveau	12 175 219	-8 983 490
Résultat de l'exercice	8 029 508	21 158 709
Subventions d'investissements	6 637	6 637
Provisions réglementées	13 806 814	15 083 624
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	139 178 171	132 425 473
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	4 901 142	2 691 401
Provisions pour charges	117 565 532	72 294 043
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARG	122 466 674	74 985 443
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	205 383 070	135 834 878
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 245 647	73 438 679
Dettes fiscales et sociales	41 386 243	41 183 495
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 699 070	13 427 170
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES	321 714 029	263 884 222
Ecarts de conversion-passif		
TOTAL DU PASSIF	583 358 874	471 295 138

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

	31.12.2017	31.12.2016
Ventes de marchandises	499 349 819	466 797 321
Production vendue (biens et services)	174 522 416	207 405 346
Montant net du chiffre d'affaires	673 872 235	674 202 667
Production stockée	-2 474 063	3 951 850
Production immobilisée	1 391 222	1 293 596
Subventions d'exploitation		243 500
Reprise sur provisions et amortissements	26 566 694	26 778 061
Autres produits	42 661 802	35 275 311
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	742 017 889	741 744 985
Achats de marchandises	324 921 655	339 764 177
Variation des stocks	2 041 626	1 943 200
Achats de mat. prem. & autres approvisionnements	68 928 987	60 785 481
Variation des stocks	394 087	-973 247
Autres achats et charges externes	126 445 839	123 366 834
Impôts, taxes et versements assimilés	13 653 172	13 857 423
Salaires et traitements	108 211 967	109 969 129
Charges sociales	40 721 489	43 490 756
Dotations aux amortissements des immobilisations	14 817 587	14 612 354
Dotations pour dépréciations sur immobilisations		
Dotations pour dépréciations sur actif circulant	4 678 860	3 602 844
Dotations aux provisions pour risques et charges	23 882 983	22 523 043
Autres charges	602 058	3 389 145
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	729 300 312	736 331 139
1. RESULTAT D'EXPLOITATION	12 717 577	5 413 846
Produits de participations	4 000 000	14 000 247
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 917	18 666
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 400 000	52 553
Différences positives de change	728 368	184 866
Produits nets s/cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	26 134 285	14 256 331
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	5 600 000	2 600 000
Intérêts et charges assimilées	495 995	512 468
Différences négatives de change	558 367	471 845
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	6 654 362	3 584 313
2. RESULTAT FINANCIER	19 479 923	10 672 018
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	32 197 499	16 085 864

COMPTE DE RESULTAT (suite)*(en euros)*

	31.12.2017	31.12.2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 507 201	65 300 381
Sur opérations en capital	10 883 056	1 536 635
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 106 656	13 940 340
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 496 913	80 777 357
Charges exceptionnelles		
Sur opération de gestion	3 001 161	70 005 362
Sur opérations en capital	4 882 301	5 579 799
Dotations aux amortissements et provisions	42 861 615	1 377 405
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 745 076	76 962 566
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	-29 248 163	3 814 791
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS DE L'ENTREPRISE		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	-5 080 172	-1 258 054
TOTAL DES PRODUITS	789 649 086	836 778 673
TOTAL DES CHARGES	781 619 578	815 619 964
R E S U L T A T	8 029 508	21 158 709

3M France SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017

1 – Présentation de la société et faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Présentation de la société

Depuis plus de 100 ans, 3M imagine, découvre, fabrique, commercialise des solutions très diverses. A l'origine de la diversité de 3M : la maîtrise d'une trentaine de technologies dans lesquelles 3M considère qu'elle est le n°1 ou le n°2 mondial, et plus de 55 000 produits commercialisés dans plus de 200 pays.

Grâce à sa culture de l'innovation collaborative, le groupe alimente un flux incessant de technologies dont la vocation est de simplifier la vie quotidienne. 3M est, par excellence, l'entreprise innovante qui ne cesse jamais d'inventer.

Le groupe concentre ses investissements en promotion et en protection sur une sélection de marques stratégiques —Scotch®, Post-it®, Scotchgard™, Thinsulate™, Scotch-Brite™, Filtrete™, Command™ et Nexcare™— qui rassemblent quelques-uns des produits phares actuels du groupe, ainsi que les produits en développement les plus prometteurs.

3M France sert ses clients sur 5 grands marchés : Industrie ; Sécurité & Signalétique ; Electronique & Energie ; Santé ; Grand Public.

3M France dispose notamment de trois sites de production (Beauchamp, Tilloy et Pithiviers). La direction générale et les activités commerciales et administratives sont localisées à Cergy-Pontoise.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Le 21 février 2017, 3M France a acquis l'intégralité des titres de la société Slipnaxos Rappold France, SAS au capital de 225.000 euros dont le siège social est situé 8 Chemin du Jubin à Dardilly (69570) qui étaient détenus par la société Winterthur Technologie France, filiale à 99,99% de la Société.

Par suite de cette cession, la Société a décidé le 23 février 2017 de dissoudre par anticipation la société Slipnaxos Rappold France sans liquidation conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil. La prise d'effet de cette dissolution est le 1er Avril 2017.

Un projet de réorganisation industrielle des activités industrielles en Europe de l'Ouest des activités notes repositionnables, éponges à rincer, produits pour le secteur du nettoyage professionnel, produits abrasifs pour l'industrie a été annoncé le 22 juin 2017. Ce projet a pour conséquence la fermeture totale des activités de production du site de Beauchamp. Sur l'exercice 2017, une provision restructuration à hauteur de 40M€ a été comptabilisée afin de couvrir les dépenses ou charges futures liées à cette décision. Ce montant inclut une provision liée au plan social, une provision pour dépollution et une provision exceptionnelle couvrant la valeur nette comptable des immobilisations restant à amortir à la date de fermeture du site.

Le 16 juin 2017, la société 3M France a signé avec le groupe Nexity la vente du siège social de Cergy incluant le terrain et l'ensemble des installations immobilières. Cette vente a généré une plus-value de 5 234 K.

L'acquéreur construira un nouveau siège social à proximité de la tour existante et louera à 3M France ce nouveau bâtiment.

La société 3M France a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2013 à 2015, qui s'est clôturé par l'émission d'une proposition de rectification en décembre 2017.

Parmi les redressements notifiés, 2 sont contestés. La procédure est en cours.

Les conséquences financières afférentes aux redressements acceptés ont été comptabilisées en 2017 (175 602 €).

Dans le cadre des tests annuels de dépréciation des actifs, il a été décidé, d'une part, et compte-tenu de perspectives d'activité dégradées, de doter sur l'exercice, une dépréciation complémentaire des titres de participation de 3M Bricolage & Bâtiment à hauteur de 5,6 M€, et, d'autre part, considérant les perspectives d'avenir favorables de notre filiale EMFI, de reprendre en totalité sur l'exercice, la provision pour dépréciation des titres préexistante à hauteur de 21.4 M€.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

En décembre 2017, le groupe 3M a annoncé la vente au niveau mondial de la division de solutions de connectivité en fibre optique. En France, la Société, actionnaire à 100% de la société Pouyet 3M Télécommunications, a conclu une offre irrévocable d'achat avec la société Corning dont la cession des titres devrait intervenir dans le courant de 2018 et portera sur l'ensemble de l'activité de Pouyet 3M Télécommunications SAS.

2 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux règles définies par la mise en application du plan comptable général, aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France, tels que :

- continuité d'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.
- principe de prudence.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours de l'exercice 2017.

2.2 Immobilisations incorporelles et mali technique de fusion

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 5 ans.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Une dépréciation du fonds commercial est constituée, le cas échéant, pour ramener la valeur du fonds commercial au plus bas de la valeur comptable et de la valeur d'usage.

La valeur comptable des fonds commerciaux a été testée en comparant les capitaux employés des activités concernées avec leur valeur d'usage estimée sur la base d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie.

Nous rappelons que selon le règlement ANC 2015-06 les malis techniques, résultant des fusions avec les sociétés Aearo, Biotrace International SAS, Laboratoires 3M Santé SAS et Arizant France SAS ont été affectés dans les actifs incorporels non amortissables. Cet événement avait impacté l'exercice 2016.

2.3 Immobilisations corporelles

Les actifs corporels sont soumis à un test de dépréciation à chaque fois qu'il existe des indices de perte de valeur. Une dépréciation des actifs immobilisés est ainsi constituée, le cas échéant, pour ramener la valeur de ces actifs au plus bas de la valeur comptable et de la valeur actuelle (la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage).

La société compare ainsi leur valeur nette comptable à leur valeur actuelle. Cette dernière est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité des biens pour l'entreprise. Elle correspond à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur comptable des actifs corporels a été testée en comparant les capitaux employés des activités concernées avec leur valeur d'usage estimée sur la base d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'achat et frais accessoires) sans incorporation de charges financières.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif correspondant à l'amortissement économique des biens.

Lorsque les dispositions fiscales le permettent, un calcul d'amortissement dégressif non économique est effectué. L'écart entre l'amortissement dégressif non économique et linéaire est porté au niveau des provisions réglementées dans le poste "amortissements dérogatoires".

Lorsque, à l'intérieur d'une immobilisation déterminée, des éléments dissociables d'une valeur relative significative ont une durée d'utilisation prévue distincte de la durée d'utilisation de l'immobilisation elle-même, des composants spécifiques sont définis ; ces composants sont alors amortis sur la durée d'utilisation qui leur est propre. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- constructions	25 ans
- agencements et aménagements	entre 5 et 10 ans
- outillages industriels	entre 4 et 10 ans
- matériel de transport	5 ans
- mobilier de bureau	5 ans
- matériel informatique	3 ans

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'usage, appréciée sur la base du potentiel économique de la filiale.

La valeur d'usage des titres de participation est évaluée à partir d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie de la filiale, nette d'endettement.

De plus, une provision pour risque est constituée le cas échéant, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

2.5 Stocks

Les matières premières, les matières consommables et les marchandises sont évaluées au coût réel d'achat selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (FIFO).

Les encours et les produits fabriqués sont valorisés au coût de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production, les coûts de sous-activité étant exclus. De même, les frais financiers sont exclus des coûts de production.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

2.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas. Le taux de dépréciation varie en fonction de l'âge de la créance, du délai de remboursement, de l'existence d'une procédure amiable ou collective.

2.7 Disponibilités

Les liquidités comprennent les espèces ou valeurs assimilables et, d'une manière générale, toutes valeurs qui, en raison de leur nature, sont immédiatement convertibles en espèces pour le montant nominal (disponibilité). Il s'agit notamment des comptes bancaires ordinaires et des effets à recevoir à échéance immédiate (à titre pratique, un délai de trois jours par exemple peut être retenu).

2.8 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse de prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement,...).

2.9 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement pour participer au financement d'une immobilisation amortissable, sont prises en compte en résultat exceptionnel sur la même durée et sur le même rythme que l'amortissement de l'immobilisation ainsi acquise.

Des provisions sont constituées, le cas échéant, en cas d'incertitude sur le paiement effectif des subventions ou sur le maintien des conditions nécessaires à l'obtention de ces subventions.

2.10 Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés encourus par la société.

2.11 Indemnités de départ à la retraite

La norme américaine FAS 87 est conforme aux principes du Plan Comptable Général. Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des

tables de mortalité. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges suivant les principes de la norme américaine FAS 87. Les écarts actuariels sont amortis selon la méthode du corridor sur la durée de vie résiduelle.

2.12 Stock-options et actions gratuites

Les plans de rémunération en actions accordés par le groupe 3M (stock-options et actions gratuites) font l'objet d'une refacturation par ce dernier à la société 3M France lors de l'exercice des droits par leurs bénéficiaires français (coût net de rachat pour le groupe des actions attribuées).

Conformément aux règles et principes comptables applicables en France, le coût refacturé par 3M Company, société émettrice des plans de stock-options et d'attribution d'actions gratuites, est à provisionner au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Dans ce contexte, une provision est ainsi constituée sur la période d'acquisition des droits afin de couvrir le coût refacturé par 3M Company qui représente :

- pour les actions gratuites, le coût d'acquisition des titres par 3M Company, à la date d'exercice par les bénéficiaires ;
- pour les options d'achat d'actions, la différence entre ce même coût d'acquisition des titres et le prix d'exercice de ces options si l'exercice de l'option est probable à la date de clôture.

L'attribution de stock-options et d'actions gratuites constituant un élément de rémunération, la provision a été comptabilisée en charges de personnel par le crédit du compte 15 « Provisions » par l'intermédiaire du compte « Transfert de charges » afin de constater la dotation aux provisions d'exploitation.

2.13 Chiffre d'affaires

Les ventes de biens, marchandises et autres pièces sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien.

2.14 Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

2.15 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

3 – Notes sur le bilan

3.1 Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

En KI (en milliers d'euros)

	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions, créations et virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	Virement poste à poste	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	70 673		-551		70 121
Immobilisations en cours incorporelles	0	16			16
Immobilisations corporelles	332 143	4 154	-55 104	1 683	282 876
Immobilisations en cours corporelles	2 607	2 810		-1 683	3 734
Immobilisations financières	235 947	2			235 949
Total	641 370	6 981	-55 655		592 696

Amortissements

En KI (en milliers d'euros)

	Amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements à la fin de l'exercice
Amortissements économiques :				
Immobilisations incorporelles	6 063	3 710	-551	9 221
Immobilisations corporelles	269 501	11 108	-50 826	229 783
Total	275 563	14 818	-51 377	239 004
Amortissements dérogatoires :				
Immobilisations incorporelles	34			34
Immobilisations corporelles	13 337	1 414	-2 285	12 467
Total	13 371	1 414	-2 285	12 501

Dépréciation des immobilisations financières

En KI (en milliers d'euros)

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Titres de participation	80 251	5 600	-21 400	64 451
Autres titres immobilisés	9			9
Total	80 260	5 600	-21 400	64 460

3.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels pour une valeur brute de 9 131 K€ au 31 décembre 2017 contre 9 682 K€ au 31 décembre 2016, et de fonds de commerce s'élevant à 60 990 K€.

La dotation aux amortissements sur l'exercice 2017 s'élève à 3 710 K€ (3 154 K€ sur l'exercice 2016).

La rubrique « Fonds de commerce » enregistre les fonds commerciaux issus de fusions pour un total de 11,5 millions d'euros (CETA, Sorel, Racal, Sermme, Hornell et Aearo). Dans la mesure où ces fonds commerciaux, à l'exception d'Aearo et Sermme, sont indissociables de l'activité de la société, compte tenu du caractère fongible des fonds concernés, l'évaluation du fonds est globale, malgré l'individualisation résultant des opérations de fusion.

	Valeurs brutes au 31/12/2017	Cumul Dépréciation au 31/12/2017	Valeurs nettes au 31/12/2017
Gamme Marché de l'Electronique	4 458	1 854	2 604
Gamme Protection & Sécurité	6 649	3 190	3 459
Autres	440	253	187
Sous-Total Fonds de commerce	11 546	5 297	6 249

La rubrique « autres immobilisations incorporelles » représente les malis techniques comptabilisés dans le cadre des Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP) relatives aux sociétés Aearo, Biotrace International SAS, Laboratoires 3M Santé SAS et Arizant France SAS pour un total de 49,4 millions d'euros.

	Valeurs brutes au 31/12/2017	Cumul Dépréciation au 31/12/2017	Valeurs nettes au 31/12/2017
Gamme Marché de la Santé	48 827	33 100	15 727
Gamme Protection & Sécurité	617	0	617
Sous-Total Malis techniques	49 444	33 100	16 344

En matière de recherche et développement, les coûts de développement sont comptabilisés en charges en 2017 à hauteur de 12 478 K€. L'activité de R&D est réalisée en France.

3.1.2 Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 5 837 K€ (15 514 K€ sur l'exercice 2016). Les immobilisations en cours s'élèvent à 3 734 K€ au 31 décembre 2017 (2 607 K€ au 31 décembre 2016).

Les investissements au titre de l'exercice 2017, principalement des actifs corporels, ont d'une part majoritairement concerné le développement du site de Tilloy pour différents projets tels que l'augmentation de la capacité de production d'un produit phare le « Glass Bubbles » ou encore l'amélioration de la capacité de conditionnement du packaging pour des adhésifs.

D'autre part, des investissements importants ont été réalisés au sein de notre laboratoire de R&D pour le projet ITF (Integrated Trim Film) : ligne pilote servant à recouvrir des pièces automobiles avec des films décoratifs.

Pour finir, des études relatives à la migration du Siège Social de la société à Cergy ont débuté courant 2017. Celles-ci entrent dans la composition des immobilisations en cours au 31 décembre 2017.

Le total des cessions et mises au rebut représentent une valeur brute de 55 655 K€ (58 885 K€ sur l'exercice 2016). Ces dernières concernent principalement la cession du siège social de Cergy. La société a dégagé en 2017 une plus-value nette de 5 234 K€ (moins-value de 4 043 K€ sur l'exercice 2016).

La dotation aux amortissements sur l'exercice 2017 s'élève à 11 108 K€ (11 964 K€ sur l'exercice 2016).

Un amortissement exceptionnel à hauteur de 2 905K€ a été constaté en 2017 en vue de couvrir la valeur nette comptable des biens mobiliers de Beauchamp qui ne seraient pas totalement amortis lors de la fermeture de l'usine.

3.1.3 Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés									
Filiales									
En K€ (milliers d'euros)	% Participation de 3M France		Chiffre d'affaires		Résultat net		Capital		Total des capitaux propres
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017 2016
3M MAROC	1%	1%	9 757	11 305	3 493	-1 520	1 640	1 640	2 817 271
POUYET 3M TELECOMMUNICATIONS	100%	100%	86 697	73 426	6 862	3 904	4 150	4 150	17 987 11 363
SOA LOGISTICS	100%	100%	18 609	19 169	702	1 031	15 000	15 000	26 351 25 894
EMFI	100%	100%	86 781	82 169	2 946	3 373	3 104	3 104	29 716 30 895
3MBRICOLAGE ET BATIMENT	100%	100%	96 946	102 250	-7 895	4 291	1 379	1 379	40 976 48 820
WINTERTHUR TECHNOLOGIE France	99,99%	99,99%	7 250	7 147	884	831	1 515	1 515	5 803 4 919

(En milliers d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeur nette comptable
3M Maroc	17	0	17
3M Pouyet Telecommunications	54 028	- 17 400	36 628
SOA Logistics	20 713	0	20 713
EMFI	59 828	-	59 828
3M Bricolage et Bâtiment	96 045	- 47 051	48 994
Winterthur Technologie Fance	4 800	0	4 800
Total	235 431	-64 451	170 980

Les titres de participation s'élèvent en valeur brute à 235,4 millions d'euros.

Le 21 février 2017, 3M France a acquis l'intégralité des titres de la société Slipnaxos Rappold France, qui étaient détenus par la société Winterthur Technologie France, filiale à 99,99% de la Société.

Suite à ce rachat, la Société a décidé le 23 février 2017 de dissoudre par anticipation la société Slipnaxos Rappold France sans liquidation conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil. Cette dissolution a généré un boni de fusion de 5916€.

La valeur d'usage des titres de participation est évaluée à partir d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie de la filiale, nette d'endettement.

Au titre de l'exercice 2017, il a été décidé de :

- Doter un complément de dépréciation des titres 3M bricolage et Bâtiment à hauteur de 5,6 millions d'euro,
- Reprendre la totalité de la dépréciation existante au 31/12/16 des titres EMFI à hauteur de 21.4 millions d'euros.

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts et cautionnements pour une valeur de 501 K€.

3.2 Dépréciation des actifs circulants

- La dépréciation des stocks s'élève à 2 655 K€ au 31 décembre 2017 (2 976 K€ au 31 décembre 2016).

en milliers d'euros

	Valeurs brutes au 01/01/2017	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31/12/2017	Dépréciations des stocks	Valeurs nettes au 31/12/2017
Matières premières et approvisionnements	13 801	15 163	13 801	15 163	2 036	13 126
En cours de production de biens	0	0	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	11 517	7 287	11 517	7 287	619	6 669
Marchandises	3 514	1 472	3 514	1 472	0	1 472
Total	28 832	23 922	28 832	23 922	2 655	21 267

en milliers d'euros

Dépréciation des stocks :	Début d'exercice 01/01/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Fin d'exercice 31/12/2017
Matières premières et approvisionnements	1 967	2 036	1 967	2 036
En cours de production de biens	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	970	619	970	619
Marchandises	39	0	39	0
Total	2 976	2 655	2 976	2 655

- La dépréciation des créances douteuses s'élève à 4 789 K€ au 31 décembre 2017 (3 210 K€ au 31 décembre 2016).

en milliers d'euros

Dépréciation :	Début d'exercice 01/01/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Fin d'exercice 31/12/2017
Créances douteuses	3 210	2 024	444	4 789
Total	3 210	2 024	444	4 789

3.3 Echéance des créances

Les créances à plus ou moins d'un an s'analysent comme suit à la clôture de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Créances			
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	501	501	
Actif circulant			
Clients et comptes rattachés (*)	178 380	178 380	
Autres créances	138 537	138 537	0
Charges constatées d'avance	1 500	1 500	0
Total	318 918	318 918	0

* Dont Effets à recevoir = 9 006 K€

Les autres créances s'élèvent à 138 537 K€ au 31 décembre 2017 (30 020 K€ au 31 décembre 2016) et sont composées de créances fiscales et sociales, de comptes courants avec des sociétés du Groupe, de débiteurs divers pour un montant de 16 920 K€, 73 083 K€ et 48 533 K€ respectivement (de 17 385 K€, 10 470 K€ et 2 165 K€ au 31 décembre 2016).

Les créances représentées par des effets de commerce à recevoir s'élèvent à 9 006 K€.

3.4 Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 10 572 672 € et se compose de 440 528 actions au nominal de 24 € chacune, entièrement souscrites et libérées. Elles sont détenues à hauteur de 100% par la société 3M Company.

3.5 Capitaux propres

En milliers d'euros

Description	Situation au 31.12.2016	Affectatio n du résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes	Autres mouven + -		Situation au 31.12.2017
Capital social	10 572	0	0	0	0	0	10 572
Prime d'émission	65 271	0	0	0	0	0	65 271
Prime de fusion et d'apport	15	0	0	0	0	0	15
Réserve légale	1 057	0	0	0	0	0	1 057
Réserves facultatives	28 244		0	0	0	0	28 244
Report à nouveau	-8 983	21 159	0	0	0	0	12 175
Résultat de l'exercice	21 159	-21 159	8 030	0	0	0	8 030
Subventions d'investissements	7	0	0	0	0		7
Provisions réglementées	15 084	0	0	0	1 414	-2 691	13 807
Total	132 425	0	8 030	0	1 414	-2 691	139 178

3.6 Provisions pour risques et charges

en milliers d'euros

	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reprises de provision devenues sans objet	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges :					
Provisions pour pensions et obligations similaires	37 828	2 868	1 650	0	39 046
Provisions pour litiges	360	110	43	0	426
Provisions pour restructurations	499	35 523	874	0	35 148
Provisions Stock-Options	33 967	19 938	10 533	0	43 372
Provision pour risque produit	0	0	0	0	0
Provision pour garanties données aux clients	308	32	0	0	341
Provision Depollution du site Pithiviers	0	0	0	0	0
Litiges douanes et commerciaux divers	315	0	315	0	0
Autres provisions pour risques et charges	1 709	3 955	1 529	0	4 134
Total	74 985	62 426	14 944	0	122 467

- Provision pour pensions et obligations :

L'engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite est partiellement couvert par une convention d'assurance collective.

Il a été évalué par calcul actuariel à partir des hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 1,5%
- inflation : 2%
- augmentation de salaire : 2.5%
- table de mortalité : TGH TGF 2005
- âge de départ à la retraite : cadres 64 ans/ non cadres 62 ans
- Charges sociales : 45%
- Les taux de turnover utilisés peuvent être résumés dans le tableau ci-joint :

Cadres :

Avant 30 ans : 2,1%

De 30 à 39 ans : 2,5%

De 40 à 49 ans : 1,4%

A partir de 50 ans : 0,1%

Non cadres :

Avant 30 ans : 3,5%

De 30 à 39 ans : 2,4%

De 40 à 49 ans : 0,4%

A partir de 50 ans : 0,0%

Les pertes actuarielles non encore amorties au 31 décembre 2017 s'élèvent à 2 114 K€ et le coût des services passés non reconnus s'élève à 1 360 K€.

- Provision dépollution :

En 2017 une provision pour dépollution a été constituée à hauteur 2,25 million d'euros pour le site de Beauchamp

- Provision pour départ :

En 2017 une provision pour départs a été constituée pour 0,7 million d'euros.

- Provision pour restructuration :

Comme précisé dans les événements significatifs de l'exercice, un projet de réorganisation industrielle a été annoncé en 2017. A ce titre, une provision de 35 M€ a été constituée en vue de couvrir les charges futures liées notamment au PSE.

- Provision pour risque produit :

Néant

3.7 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an.

en milliers d'euros	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus	
			d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Dettes				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	205 383	205 203	180	0
Fournisseurs et comptes rattachés	64 246	64 246	0	0
Dettes fiscales et sociales	41 386	41 386	0	0
Autres dettes	10 699	10 699	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	321 714	321 534	180	0

* Y compris concours bancaires de 0 K€

Au 31 décembre 2017, les autres dettes sont composées de remises, rabais, ristournes, et de créanciers divers s'élevant respectivement à 10 184 K€ et 515 K€ (12 531 K€ et 896 K€ au 31 décembre 2016).

3.8 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

	(en milliers d'€)
	31/12/2017
Participations	170 980
Autres titres immobilisés	0
Prêts	0
Créances clients et comptes rattachés	27 435
Comptes courants débiteurs	73 083
Valeurs mobilières de placement	0
Comptes courants créditeurs	205 203
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 501

Les comptes courants sont classés en "Emprunts et Dettes financières Divers" lorsqu'ils sont créditeurs et en "Autres Créances" lorsqu'ils sont débiteurs.

3.9 Produits et charges imputables à un autre exercice

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en K€)	31/12/2017
Fournitures non consommées (bureau publicité)	0
Loyers	644
Assurance	854
Achats et services divers	3
Total Charges constatées d'avance	1 500

3.10 Produits à recevoir et charges à payer

CHARGES à PAYER (en K€)	31/12/2017
Rabais, Remises, Ristournes à accorder aux clients (TTC)	10 184
Fournisseurs, factures non parvenues (TTC)	29 977
Charges de Personnel	7 957
Participation des salariés	0
Charges sociales diverses	7 667
Etat : impôts et taxes diverses à payer	1 979
Intérêts divers	1
Autres charges diverses	0
Total Charges à payer	57 765

PRODUITS A RECEVOIR (en K€)	31/12/2017
Avoirs à obtenir des fournisseurs	0
Etat, TVA sur factures et avoirs non parvenus à récupérer	4 734
Etat, Produits à recevoir	0
Prestations diverses à refacturer (TTC)	0
Indemnités d'assurance à recevoir	921
Total Produits à recevoir	5 655

4 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

	2017		2016	
	France	Export	France	Export
<i>en milliers d'euros</i>				
Ventes de marchandises	475 344	24 005	446 015	20 782
Production vendue :				
Biens	19	173 837	28 141	177 054
Services	667		2 211	
Chiffre d'affaires net	476 030	197 842	476 367	197 836

Le chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe est stable.

La refacturation intra-groupe est reclassée en autres produits d'exploitation depuis 2016. Ce poste s'établit à 48,5 millions € en 2017 contre 35,3 millions € en 2016.

4.2 Transfert de charges d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'établit pour l'exercice 2017 à 18,6 millions d'euros contre 5,4 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 244,4%.

Le résultat d'exploitation positif a été impacté en 2017 par une augmentation nette de provision à hauteur de 9,4 millions d'euros relative aux plans d'options d'achat d'actions (stock-options) et plans d'attribution d'actions gratuites aux employés de la société.

L'attribution de stock-options et d'actions gratuites constituant un élément de rémunération, la provision a été comptabilisée en charges de personnel par le crédit du compte 15 « Provisions » par l'intermédiaire du compte « Transfert de charges » afin de constater la dotation aux provisions d'exploitation.

4.3 Produits et charges financiers

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31.12.2016
Escomptes accordés	-492	-467
Intérêts sur financement entreprises liées	0	-43
Dividendes reçus	4 000	14 000
Résultat de change	170	-234
Test de dépréciations - Titres de participation	15 800	-2 600
Titres de participation FAAB	0	0
Remboursement de prime d'émission FAAB	0	0
Autres produits / charges Financiers	1	16
Produit net (charge)	19 479	10 672

Le résultat financier est positif de 19,5 millions d'euros. La société a perçu des dividendes pour un montant de 4 millions provenant de la société EMFI sur l'exercice 2017 contre 14 millions d'euros en 2016.

En 2017, le test de valorisation mené a conduit à procéder à une reprise de provision pour dépréciation des titres de participation à hauteur de 15,8 millions d'euros.

4.4 Résultat exceptionnel

(En milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Quote-part de subventions d'investissement virées au compte de résultat		
Plus-values / (moins-values) sur cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	6 001	-4 043
Variation des provisions réglementées	1 490	486
Provision pour départs	-169	-499
Dons, Mécénat	-53	-30
Test de Dépréciation des actifs - Autres		240
Litiges	-460	
Cession des activités de solutions pour les Bibliothèques de la division Signalisation, Identification et Sécurité (TSSD)		6 654
Autres	127	1 006
Restructuration	-34 642	
Redressement fiscal	-99	
Pénalités	-1 443	
Produit net (charge)	-29 249	3 815

Sur l'exercice 2017, le résultat exceptionnel est une perte de 29,2 millions d'euros contre un gain de 3,8 millions d'euros à fin 2016.

Ce résultat exceptionnel est essentiellement lié à une provision pour restructuration à hauteur de 35 millions d'euros à fin 2017.

Cette provision restructuration a été comptabilisée afin de couvrir les dépenses ou charges futures liées à cette décision. Ce montant inclut une provision liée au plan social, une provision pour dépollution et une provision exceptionnelle couvrant la valeur nette comptable des immobilisations restant à amortir à la fermeture du site.

En juin 2017, la société 3MFrance a signé la vente du siège social de Cergy incluant le terrain et l'ensemble des installations immobilières. Cette vente a généré une plus-value de 5 234 K€.

4.5 Produits et charges avec les entreprises liées

- **Produits et charges d'exploitation**

Environ 24 % du chiffre d'affaires est réalisé avec des entreprises liées.

- **Produits et charges financiers**

(en milliers d'€)	
31/12/2017	
Dividendes reçus	4 000
Intérêts sur financement entreprises liées	0

4.6 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires et Accroissement/Allègement de la dette future d'impôt

(En milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
<u>Impôt différé à payer</u>		
Provision pour investissement	0	0
Provision pour hausse des prix	449	589
Provision pour amortissements dérogatoires	4 305	4 604
Accroissement de la charge fiscale future	4 754	5 193
<u>Impôt payé d'avance</u>		
Provisions non déductibles	9 257	2 073
Charges à payer non déductibles	666	612
Moins valeur à long terme reportable	0	0
Allègement de la charge fiscale future	9 923	2 685

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement de la dette future d'impôt de 5 169 K€.

4.7 Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant Impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	32 197	(796)	32 993
Exceptionnel	(29 248)	(4 284)	(24 964)
Participation des salariés	-	-	-
Total	2 949	(5 080)	8 030

Les crédits d'impôts générés au titre de l'année 2017 s'élèvent à 1 308 K€ comprenant le crédit impôt recherche de 1 288 K€ et une réduction d'impôt au titre du Mécénat de 21 K€.

4.8 Suivi de l'utilisation du crédit d'impôt : CICE

La société a comptabilisé dans ses comptes au 31 décembre 2017 un CICE de 1 113 K€ correspondant à 7% de la masse salariale éligible de l'exercice, à l'exclusion du CICE à 7% concernant les rémunérations encourues en 2017 mais versées en 2018 (congrés payés, RTT, primes...) qui n'a pas donné lieu à un produit à recevoir comme le propose la Compagnie Nationale des Commissaires en Comptes dans son avis de mai 2013, en raison des incertitudes pesant la détermination de son montant.

Le CICE a été enregistré en réduction des charges sociales, comme l'autorise la note de l'Autorité des normes comptables de février 2013.

Le CICE 2017 est basé sur les salaires de l'année civile, et ne pourra être imputé que sur l'impôt dû au moment de la liquidation de mai 2018. N'étant pas préfinancé auprès d'un établissement de crédit et ne pouvant être encaissé au plus tôt qu'en mai 2018, nous n'avons pas encore à ce stade à rendre compte de son utilisation dans nos comptes annuels. Il constitue néanmoins une composante de notre résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et nous pouvons d'ores et déjà préciser qu'il sera affecté à la reconstitution de notre fonds de roulement, via l'amélioration de nos capitaux propres, sans préjudice des autres objectifs poursuivis par ce dispositif.

Le CICE 2016, d'un montant de 1 031 K€ euros, a été imputé sur l'impôt 2016 au moment de sa liquidation en mai 2017. Il a permis de financer l'amélioration de la compétitivité de la société et l'amélioration de la compétitivité, avec notamment les investissements pour la ligne pilote de dépose de film pour l'automobile. Ces actions contribuent à la reconstitution de son fonds de roulement.

Il n'a pas financé une hausse des résultats distribués ni une hausse de la rémunération des dirigeants.

4.9 Effet de l'option pour le régime fiscal des groupes de société

En application des dispositions de l'article 223 A du CGI, 3M France a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1 janvier 2009.

Les caractéristiques du régime d'intégration fiscale sont les suivantes :

- Les charges d'impôts sont enregistrées dans les filiales et dans la société mère comme en l'absence d'intégration fiscale.

En effet, les filiales disposent de la possibilité, tant qu'elles font parties du périmètre de l'intégration fiscale, d'imputer sur leurs bénéfices futurs leurs déficits fiscaux qu'elles ont pu générer durant la période d'intégration.

Les économies d'impôt liées aux déficits fiscaux des filiales survenues durant l'intégration fiscale sont laissées en attente dans la société mère et n'ont pas de ce fait d'incidence sur le résultat.

- Les charges et économies d'impôts liées aux correctifs du résultat global sont enregistrées au résultat de la société 3M France.
- En fin d'intégration fiscale, les éventuels dédommagements de la filiale au titre de la perte, pour cette dernière, du fait de l'appartenance au Groupe Intégré, feront l'objet d'un accord particulier entre la Société Mère et la filiale.

Un boni d'intégration fiscale a été constaté pour 1 335 K€.

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés du groupe 3M à Saint Paul – Minnesota (USA). Conformément à l'article 233-17 et R233-15 du Code de Commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

5.2 Transactions avec les parties liées

Aucune transaction, autre que celles visées dans le paragraphe "Produits et charges avec les entreprises liées", visée par la nouvelle réglementation en vigueur (décret n° 2009-267 du 9 mars 2009 relatif aux transactions entre parties liées, précisé dans la note de présentation de l'ANC du 2 septembre 2010) concernant les transactions avec les parties liées, n'a été identifiée. Les transactions indiquées dans le paragraphe précédent bien qu'ayant été conclues à des conditions normales de marché, sont indiquées en raison de leur caractère significatif, car elles permettent une meilleure compréhension des états financiers de la société.

5.3 Engagements financiers

Engagements donnés (K€)	31/12/2017
Cautions fiscales et douanières	33
Cautions sur marchés	18
Cautions sur locations	8 963
Total	9 015

Engagements reçus (K€)	31/12/2017
Garanties reçues des clients	0
Total	0

Crédit-bail

Immobilisations en crédit-bail : Néant.

Engagements de crédit-bail : Néant.

Autres engagements financiers

Néant

5.4 Effectifs moyens

	2017
- Cadres	943
- Agents de maîtrise, techniciens, représentants	209
- Employés et Ouvriers	<u>224</u>
Total	1 376

5.5 Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

5.6 Information relative aux plans d'achat de souscription d'action et plans d'attributions d'actions gratuites aux employés

Tel que définie par l'article 225-185, al.4 du Code de Commerce, les membres du Conseil d'Administration de la société 3M Company (Saint-Paul Minnesota Etats-Unis d'Amérique), déterminent les conditions d'attribution d'options d'achat d'actions (stock-options) et/ou d'actions gratuites, destinés aux salariés de 3M en France pouvant en bénéficier.

- Plan de stock-options

Le prix d'exercice des options qui devra être payé pour acquérir les actions 3M est égal au cours moyen de l'action 3M à la Bourse de New York le jour de son attribution effective.

Attribution	Stock Options	Exceptions
Avant 10 mai 2005	L'exercice de l'option peut intervenir à tout moment sur décision du bénéficiaire au minimum un an et un jour après son attribution et au plus tard au terme d'un délai de 10 ans	- En cas de démission ou de licenciement, il y a lieu de liquider ses options au plus tard le dernier jour du préavis, pour les options attribuées avant 2002 et dans les 90 jours suivant le dernier jour du préavis pour les options attribuées après 2002 - En cas de décès du bénéficiaire et en accord avec la législation Française, les ayants droit ont 6 mois à compter du jour du décès pour demander la levée des options
A compter du 27-mai-05	L'exercice de l'option peut intervenir à tout moment sur décision du bénéficiaire au minimum 4 ans et un jour après son attribution et au plus tard au terme d'un délai de 10 ans(sauf exceptions)	- En cas de démission ou de licenciement, il y a lieu de liquider ses options au plus tard 90 jours suivant l'expiration du préavis. Seules peuvent être ainsi liquidées les options ayant été attribuées plus de 4 ans avant le dernier jour du préavis (respect de la période d'indisponibilité) - En cas de décès du bénéficiaire et en accord avec la législation Française, les ayants droit ont 6 mois à compter du jour du décès pour demander la levée des options - En cas de départ à la retraite ou de cessation d'activité pour invalidité, la règle de l'indisponibilité d'une durée de 4 ans s'applique conformément aux règles du Plan Français
A compter du 1 er mars 2014	L'exercice de l'option peut intervenir à tout moment sur décision du bénéficiaire au minimum 1 an et un jour après son attribution pour 1/3 des attributions et au plus tard au terme d'un délai de 10 ans(sauf exceptions)	- En cas de démission ou de licenciement, il y a lieu de liquider ses options au plus tard 90 jours suivant l'expiration du préavis. Seules peuvent être ainsi liquidées les options ayant été attribuées plus de 4 ans avant le dernier jour du préavis (respect de la période d'indisponibilité) - En cas de décès du bénéficiaire et en accord avec la législation Française, les ayants droit ont 6 mois à compter du jour du décès pour demander la levée des options - En cas de départ à la retraite ou de cessation d'activité pour invalidité, la règle de l'indisponibilité d'une durée de 4 ans s'applique conformément aux règles du Plan Français

• Plan d'attribution gratuite d'actions

Ces actions gratuites sont acquises sous condition de présence et en fonction du grade des bénéficiaires concernés.

La période d'acquisition est d'au moins 2 ans à compter de la date d'attribution. Pendant cette période, les bénéficiaires ne sont pas titulaires des actions qui n'ont donc pas à leur être transférées. Jusqu'au terme de cette période, les droits résultants de l'attribution des actions sont incessibles.

La période de conservation qui suit la période d'acquisition est d'au moins 2 ans conformément à la Législation Française. Durant la phase de conservation de ces actions, le bénéficiaire a un droit de vote et un droit à percevoir des dividendes.

Les actions gratuites peuvent être conservées sans limitation de durée.

Par ailleurs, les actions cotées sur un marché réglementé ne peuvent être cédées, à l'issue de la période de conservation :

- ni dans le délai de dix séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés, ou à défaut, les comptes annuels, sont rendus public ;

- ni dans le délai compris entre, d'une part, la date à laquelle les organes sociaux ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la société et, d'autre part, la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique.

- Prix d'exercice par année.

Devise : USD (\$)

Année	Stock-option
2007	\$87,06
2008	\$79,05
2009	\$44,92
2010	\$83,60
2011	\$88,98
2012	\$89,55
2013	\$106,02
2014	\$129,83
2015	\$162,74
2016	\$178,57
2017	\$235,37

- Le portefeuille des actions attribuées dont l'option n'a pas été exercée (stock-option) ou dont la propriété n'a pas été définitivement attribuée aux employés (actions gratuites) au 31.12.2017 :

Année	Stock-options	Actions gratuites	Total
2007	14 067		14 067
2008	20 382		20 382
2009	36 776		36 776
2010	37 345		37 345
2011	39 780		39 780
2012	50 444		50 444
2013	59 680	914	60 594
2014	59 705	680	60 385
2015	34 600	13 901	48 501
2016	30 144	14 602	44 746
2017	53 031	14 838	67 869
Total	435 954	44 935	480 889

BILAN

08 AOUT 2018

N° 666

Actif

31.12.2017

31.12.2016

	Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de Recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	9 130 993	8 969 032	161 961	3 872 155
Fonds commercial	11 546 264	5 296 857	6 249 408	6 249 408
Autres immobilisations incorporelles	49 459 542	33 100 000	16 359 542	16 343 878
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 235 113	1 944 910	290 203	2 606 075
Constructions	76 736 906	61 085 977	15 650 928	19 176 800
Installations techniques, matériel et outillage industriels	195 571 802	162 966 632	32 605 170	38 853 020
Autres	8 331 861	7 200 100	1 131 762	1 282 439
Immobilisations en cours	3 734 416		3 734 416	2 607 259
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	235 430 867	64 451 000	170 979 867	155 179 867
Autres titres immobilisés	16 922	9 146	7 776	7 776
Prêts				
Autres	501 207		501 207	499 703
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	592 695 893	345 023 654	247 672 239	246 678 379
Actif circulant				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	13 407 047	2 036 313	11 370 734	11 834 229
En cours de production de biens				
Produits intermédiaires et finis	9 042 938	618 767	8 424 171	10 547 352
Marchandises	1 472 374		1 472 374	3 475 000
Avances et acomptes versés sur commandes	57 910		57 910	38 951
Créances				
Clients et comptes rattachés	178 380 103	4 789 260	173 590 843	160 411 873
Autres créances	138 537 093		138 537 093	30 020 177
Divers				
Valeurs Mobilières de placement				
Disponibilités	733 457		733 457	7 365 980
Charges constatées d'avance	1 500 054		1 500 054	923 197
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	343 130 976	7 444 339	335 686 636	224 616 760
Charges à répartir				
Ecart de conversion-actif				
TOTAL DE L'ACTIF	935 826 868	352 467 993	583 358 874	471 295 138

Passif	31.12.2017	31.12.2016
Capitaux propres		
Capital social	10 572 672	10 572 672
Primes d'émission, de fusion et d'apport	65 286 414	65 286 414
Réserve légale	1 057 267	1 057 267
Réserves réglementées		
Autres réserves	28 243 640	28 243 639
Report à nouveau	12 175 219	-8 983 490
Résultat de l'exercice	8 029 508	21 158 709
Subventions d'investissements	6 637	6 637
Provisions réglementées	13 806 814	15 083 624
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	139 178 171	132 425 473
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	4 901 142	2 691 401
Provisions pour charges	117 565 532	72 294 043
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARG	122 466 674	74 985 443
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	205 383 070	135 834 878
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 245 647	73 438 679
Dettes fiscales et sociales	41 386 243	41 183 495
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 699 070	13 427 170
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES	321 714 029	263 884 222
Ecarts de conversion-passif		
TOTAL DU PASSIF	583 358 874	471 295 138

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

	31.12.2017	31.12.2016
Ventes de marchandises	499 349 819	466 797 321
Production vendue (biens et services)	174 522 416	207 405 346
Montant net du chiffre d'affaires	673 872 235	674 202 667
Production stockée	-2 474 063	3 951 850
Production immobilisée	1 391 222	1 293 596
Subventions d'exploitation		243 500
Reprise sur provisions et amortissements	26 566 694	26 778 061
Autres produits	42 661 802	35 275 311
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	742 017 889	741 744 985
Achats de marchandises	324 921 655	339 764 177
Variation des stocks	2 041 626	1 943 200
Achats de mat. prem. & autres approvisionnements	68 928 987	60 785 481
Variation des stocks	394 087	-973 247
Autres achats et charges externes	126 445 839	123 366 834
Impôts, taxes et versements assimilés	13 653 172	13 857 423
Salaires et traitements	108 211 967	109 969 129
Charges sociales	40 721 489	43 490 756
Dotations aux amortissements des immobilisations	14 817 587	14 612 354
Dotations pour dépréciations sur immobilisations		
Dotations pour dépréciations sur actif circulant	4 678 860	3 602 844
Dotations aux provisions pour risques et charges	23 882 983	22 523 043
Autres charges	602 058	3 389 145
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	729 300 312	736 331 139
1. RESULTAT D'EXPLOITATION	12 717 577	5 413 846
Produits de participations	4 000 000	14 000 247
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 917	18 666
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 400 000	52 553
Différences positives de change	728 368	184 866
Produits nets s/cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	26 134 285	14 256 331
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	5 600 000	2 600 000
Intérêts et charges assimilées	495 995	512 468
Différences négatives de change	558 367	471 845
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	6 654 362	3 584 313
2. RESULTAT FINANCIER	19 479 923	10 672 018
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	32 197 499	16 085 864

COMPTE DE RESULTAT (suite)*(en euros)*

	31.12.2017	31.12.2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 507 201	65 300 381
Sur opérations en capital	10 883 056	1 536 635
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 106 656	13 940 340
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 496 913	80 777 357
Charges exceptionnelles		
Sur opération de gestion	3 001 161	70 005 362
Sur opérations en capital	4 882 301	5 579 799
Dotations aux amortissements et provisions	42 861 615	1 377 405
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 745 076	76 962 566
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	-29 248 163	3 814 791
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS DE L'ENTREPRISE		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	-5 080 172	-1 258 054
TOTAL DES PRODUITS	789 649 086	836 778 673
TOTAL DES CHARGES	781 619 578	815 619 964
R E S U L T A T	8 029 508	21 158 709



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

3M France SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

1 – Présentation de la société et faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Présentation de la société

Depuis plus de 100 ans, 3M imagine, découvre, fabrique, commercialise des solutions très diverses. A l'origine de la diversité de 3M : la maîtrise d'une trentaine de technologies dans lesquelles 3M considère qu'elle est le n°1 ou le n°2 mondial, et plus de 55 000 produits commercialisés dans plus de 200 pays.

Grâce à sa culture de l'innovation collaborative, le groupe alimente un flux incessant de technologies dont la vocation est de simplifier la vie quotidienne. 3M est, par excellence, l'entreprise innovante qui ne cesse jamais d'inventer.

Le groupe concentre ses investissements en promotion et en protection sur une sélection de marques stratégiques —Scotch®, Post-it®, Scotchgard™, Thinsulate™, Scotch-Brite™, Filtrete™, Command™ et Nexcare™— qui rassemblent quelques-uns des produits phares actuels du groupe, ainsi que les produits en développement les plus prometteurs.

3M France sert ses clients sur 5 grands marchés : Industrie ; Sécurité & Signalétique ; Electronique & Energie ; Santé ; Grand Public.

3M France dispose notamment de trois sites de production (Beauchamp, Tilloy et Pithiviers). La direction générale et les activités commerciales et administratives sont localisées à Cergy-Pontoise.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Le 21 février 2017, 3M France a acquis l'intégralité des titres de la société Slipnaxos Rappold France, SAS au capital de 225.000 euros dont le siège social est situé 8 Chemin du Jubin à Dardilly (69570) qui étaient détenus par la société Winterthur Technologie France, filiale à 99,99% de la Société.

Par suite de cette cession, la Société a décidé le 23 février 2017 de dissoudre par anticipation la société Slipnaxos Rappold France sans liquidation conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil. La prise d'effet de cette dissolution est le 1er Avril 2017.

Un projet de réorganisation industrielle des activités industrielles en Europe de l'Ouest des activités notes repositionnables, éponges à récurer, produits pour le secteur du nettoyage professionnel, produits abrasifs pour l'industrie a été annoncé le 22 juin 2017. Ce projet a pour conséquence la fermeture totale des activités de production du site de Beauchamp. Sur l'exercice 2017, une provision restructuration à hauteur de 40M€ a été comptabilisée afin de couvrir les dépenses ou charges futures liées à cette décision. Ce montant inclut une provision liée au plan social, une provision pour dépollution et une provision exceptionnelle couvrant la valeur nette comptable des immobilisations restant à amortir à la date de fermeture du site.

Le 16 juin 2017, la société 3M France a signé avec le groupe Nexity la vente du siège social de Cergy incluant le terrain et l'ensemble des installations immobilières. Cette vente a généré une plus-value de 5 234 K.

L'acquéreur construira un nouveau siège social à proximité de la tour existante et louera à 3M France ce nouveau bâtiment.

La société 3M France a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2013 à 2015, qui s'est clôturé par l'émission d'une proposition de rectification en décembre 2017.

Parmi les redressements notifiés, 2 sont contestés. La procédure est en cours.

Les conséquences financières afférentes aux redressements acceptés ont été comptabilisées en 2017 (175 602 €).

Dans le cadre des tests annuels de dépréciation des actifs, il a été décidé, d'une part, et compte-tenu de perspectives d'activité dégradées, de doter sur l'exercice, une dépréciation complémentaire des titres de participation de 3M Bricolage & Bâtiment à hauteur de 5,6 M€, et, d'autre part, considérant les perspectives d'avenir favorables de notre filiale EMFI, de reprendre en totalité sur l'exercice, la provision pour dépréciation des titres préexistante à hauteur de 21.4 M€.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

En décembre 2017, le groupe 3M a annoncé la vente au niveau mondial de la division de solutions de connectivité en fibre optique. En France, la Société, actionnaire à 100% de la société Pouyet 3M Télécommunications, a conclu une offre irrévocable d'achat avec la société Corning dont la cession des titres devrait intervenir dans le courant de 2018 et portera sur l'ensemble de l'activité de Pouyet 3M Télécommunications SAS.

2 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux règles définies par la mise en application du plan comptable général, aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France, tels que :

- continuité d'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.
- principe de prudence.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours de l'exercice 2017.

2.2 Immobilisations incorporelles et mali technique de fusion

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 5 ans.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Une dépréciation du fonds commercial est constituée, le cas échéant, pour ramener la valeur du fonds commercial au plus bas de la valeur comptable et de la valeur d'usage.

La valeur comptable des fonds commerciaux a été testée en comparant les capitaux employés des activités concernées avec leur valeur d'usage estimée sur la base d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie.

Nous rappelons que selon le règlement ANC 2015-06 les malis techniques, résultant des fusions avec les sociétés Aearo, Biotrace International SAS, Laboratoires 3M Santé SAS et Arizant France SAS ont été affectés dans les actifs incorporels non amortissables. Cet événement avait impacté l'exercice 2016.

2.3 Immobilisations corporelles

Les actifs corporels sont soumis à un test de dépréciation à chaque fois qu'il existe des indices de perte de valeur. Une dépréciation des actifs immobilisés est ainsi constituée, le cas échéant, pour ramener la valeur de ces actifs au plus bas de la valeur comptable et de la valeur actuelle (la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage).

La société compare ainsi leur valeur nette comptable à leur valeur actuelle. Cette dernière est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité des biens pour l'entreprise. Elle correspond à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur comptable des actifs corporels a été testée en comparant les capitaux employés des activités concernées avec leur valeur d'usage estimée sur la base d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'achat et frais accessoires) sans incorporation de charges financières.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif correspondant à l'amortissement économique des biens.

Lorsque les dispositions fiscales le permettent, un calcul d'amortissement dégressif non économique est effectué. L'écart entre l'amortissement dégressif non économique et linéaire est porté au niveau des provisions réglementées dans le poste "amortissements dérogatoires".

Lorsque, à l'intérieur d'une immobilisation déterminée, des éléments dissociables d'une valeur relative significative ont une durée d'utilisation prévue distincte de la durée d'utilisation de l'immobilisation elle-même, des composants spécifiques sont définis ; ces composants sont alors amortis sur la durée d'utilisation qui leur est propre. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- constructions	25 ans
- agencements et aménagements	entre 5 et 10 ans
- outillages industriels	entre 4 et 10 ans
- matériel de transport	5 ans
- mobilier de bureau	5 ans
- matériel informatique	3 ans

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'usage, appréciée sur la base du potentiel économique de la filiale.

La valeur d'usage des titres de participation est évaluée à partir d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie de la filiale, nette d'endettement.

De plus, une provision pour risque est constituée le cas échéant, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

2.5 Stocks

Les matières premières, les matières consommables et les marchandises sont évaluées au coût réel d'achat selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (FIFO).

Les encours et les produits fabriqués sont valorisés au coût de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production, les coûts de sous-activité étant exclus. De même, les frais financiers sont exclus des coûts de production.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

2.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas. Le taux de dépréciation varie en fonction de l'âge de la créance, du délai de remboursement, de l'existence d'une procédure amiable ou collective.

2.7 Disponibilités

Les liquidités comprennent les espèces ou valeurs assimilables et, d'une manière générale, toutes valeurs qui, en raison de leur nature, sont immédiatement convertibles en espèces pour le montant nominal (disponibilité). Il s'agit notamment des comptes bancaires ordinaires et des effets à recevoir à échéance immédiate (à titre pratique, un délai de trois jours par exemple peut être retenu).

2.8 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse de prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement,...).

2.9 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement pour participer au financement d'une immobilisation amortissable, sont prises en compte en résultat exceptionnel sur la même durée et sur le même rythme que l'amortissement de l'immobilisation ainsi acquise.

Des provisions sont constituées, le cas échéant, en cas d'incertitude sur le paiement effectif des subventions ou sur le maintien des conditions nécessaires à l'obtention de ces subventions.

2.10 Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés encourus par la société.

2.11 Indemnités de départ à la retraite

La norme américaine FAS 87 est conforme aux principes du Plan Comptable Général. Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des

tables de mortalité. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges suivant les principes de la norme américaine FAS 87. Les écarts actuariels sont amortis selon la méthode du corridor sur la durée de vie résiduelle.

2.12 Stock-options et actions gratuites

Les plans de rémunération en actions accordés par le groupe 3M (stock-options et actions gratuites) font l'objet d'une refacturation par ce dernier à la société 3M France lors de l'exercice des droits par leurs bénéficiaires français (coût net de rachat pour le groupe des actions attribuées).

Conformément aux règles et principes comptables applicables en France, le coût refacturé par 3M Company, société émettrice des plans de stock-options et d'attribution d'actions gratuites, est à provisionner au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Dans ce contexte, une provision est ainsi constituée sur la période d'acquisition des droits afin de couvrir le coût refacturé par 3M Company qui représente :

- pour les actions gratuites, le coût d'acquisition des titres par 3M Company, à la date d'exercice par les bénéficiaires ;
- pour les options d'achat d'actions, la différence entre ce même coût d'acquisition des titres et le prix d'exercice de ces options si l'exercice de l'option est probable à la date de clôture.

L'attribution de stock-options et d'actions gratuites constituant un élément de rémunération, la provision a été comptabilisée en charges de personnel par le crédit du compte 15 « Provisions » par l'intermédiaire du compte « Transfert de charges » afin de constater la dotation aux provisions d'exploitation.

2.13 Chiffre d'affaires

Les ventes de biens, marchandises et autres pièces sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien.

2.14 Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

2.15 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

3 – Notes sur le bilan

3.1 Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

En K€ (en milliers d'euros)

	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions, créations et virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	Virement poste à poste	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	70 673		-551		70 121
Immobilisations en cours incorporelles	0	16			16
Immobilisations corporelles	332 143	4 154	-55 104	1 683	282 876
Immobilisations en cours corporelles	2 607	2 810		-1 683	3 734
Immobilisations financières	235 947	2			235 949
Total	641 370	6 981	-55 655		592 696

Amortissements

En K€ (en milliers d'euros)

	Amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements à la fin de l'exercice
Amortissements économiques :				
Immobilisations incorporelles	6 063	3 710	-551	9 221
Immobilisations corporelles	269 501	11 108	-50 826	229 783
Total	275 563	14 818	-51 377	239 004
Amortissements dérogatoires :				
Immobilisations incorporelles	34			34
Immobilisations corporelles	13 337	1 414	-2 285	12 467
Total	13 371	1 414	-2 285	12 501

Dépréciation des immobilisations financières

En K€ (en milliers d'euros)

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Titres de participation	80 251	5 600	-21 400	64 451
Autres titres immobilisés	9			9
Total	80 260	5 600	-21 400	64 460

3.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels pour une valeur brute de 9 131 K€ au 31 décembre 2017 contre 9 682 K€ au 31 décembre 2016, et de fonds de commerce s'élevant à 60 990 K€.

La dotation aux amortissements sur l'exercice 2017 s'élève à 3 710 K€ (3 154 K€ sur l'exercice 2016).

La rubrique « Fonds de commerce » enregistre les fonds commerciaux issus de fusions pour un total de 11,5 millions d'euros (CETA, Sorel, Racal, Sermme, Hornell et Aearo). Dans la mesure où ces fonds commerciaux, à l'exception d'Aearo et Sermme, sont indissociables de l'activité de la société, compte tenu du caractère fongible des fonds concernés, l'évaluation du fonds est globale, malgré l'individualisation résultant des opérations de fusion.

	Valeurs brutes au 31/12/2017	Cumul Dépréciation au 31/12/2017	Valeurs nettes au 31/12/2017
Gamme Marché de l'Electronique	4 458	1 854	2 604
Gamme Protection & Sécurité	6 649	3 190	3 459
Autres	440	253	187
Sous-Total Fonds de commerce	11 546	5 297	6 249

La rubrique « autres immobilisations incorporelles » représente les malis techniques comptabilisés dans le cadre des Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP) relatives aux sociétés Aearo, Biotrace International SAS, Laboratoires 3M Santé SAS et Arizant France SAS pour un total de 49,4 millions d'euros.

	Valeurs brutes au 31/12/2017	Cumul Dépréciation au 31/12/2017	Valeurs nettes au 31/12/2017
Gamme Marché de la Santé	48 827	33 100	15 727
Gamme Protection & Sécurité	617	0	617
Sous-Total Malis techniques	49 444	33 100	16 344

En matière de recherche et développement, les coûts de développement sont comptabilisés en charges en 2017 à hauteur de 12 478 K€. L'activité de R&D est réalisée en France.

3.1.2 Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 5 837 K€ (15 514 K€ sur l'exercice 2016). Les immobilisations en cours s'élèvent à 3 734 K€ au 31 décembre 2017 (2 607 K€ au 31 décembre 2016).

Les investissements au titre de l'exercice 2017, principalement des actifs corporels, ont d'une part majoritairement concerné le développement du site de Tilloy pour différents projets tels que l'augmentation de la capacité de production d'un produit phare le « Glass Bubbles » ou encore l'amélioration de la capacité de conditionnement du packaging pour des adhésifs.

D'autre part, des investissements importants ont été réalisés au sein de notre laboratoire de R&D pour le projet ITF (Integrated Trim Film) : ligne pilote servant à recouvrir des pièces automobiles avec des films décoratifs.

Pour finir, des études relatives à la migration du Siège Social de la société à Cergy ont débuté courant 2017. Celles-ci entrent dans la composition des immobilisations en cours au 31 décembre 2017.

Le total des cessions et mises au rebut représentent une valeur brute de 55 655 K€ (58 885 K€ sur l'exercice 2016). Ces dernières concernent principalement la cession du siège social de Cergy. La société a dégagé en 2017 une plus-value nette de 5 234 K€ (moins-value de 4 043 K€ sur l'exercice 2016).

La dotation aux amortissements sur l'exercice 2017 s'élève à 11 108 K€ (11 964 K€ sur l'exercice 2016).

Un amortissement exceptionnel à hauteur de 2 905K€ a été constaté en 2017 en vue de couvrir la valeur nette comptable des biens mobiliers de Beauchamp qui ne seraient pas totalement amortis lors de la fermeture de l'usine.

3.1.3 Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés									
Filiales									
	% Participation de 3M France		Chiffre d'affaires		Résultat net		Capital		Total des capitaux propres
En K€ (milliers d'euros)	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017 2016
3M MAROC	1%	1%	9 757	11 305	3 493	-1 520	1 640	1 640	2 817 271
POUYET 3M TELECOMMUNICATIONS	100%	100%	86 697	73 426	6 862	3 904	4 150	4 150	17 987 11 363
SOA LOGISTICS	100%	100%	18 609	19 169	702	1 031	15 000	15 000	26 351 25 894
EMFI	100%	100%	86 781	82 169	2 946	3 373	3 104	3 104	29 716 30 895
3M BRICOLAGE ET BATIMENT	100%	100%	96 946	102 250	-7 895	4 291	1 379	1 379	40 976 48 820
WINTERTHUR TECHNOLOGIE France	99,99%	99,99%	7 250	7 147	884	831	1 515	1 515	5 803 4 919

(En milliers d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeur nette comptable
3M Maroc	17	0	17
3M Pouyet Telecommunications	54 028	- 17 400	36 628
SOA Logistics	20 713	0	20 713
EMFI	59 828	-	59 828
3M Bricolage et Bâtiment	96 045	- 47 051	48 994
Winterthur Technologie Fance	4 800	0	4 800
Total	235 431	-64 451	170 980

Les titres de participation s'élèvent en valeur brute à 235,4 millions d'euros.

Le 21 février 2017, 3M France a acquis l'intégralité des titres de la société Slipnaxos Rappold France, qui étaient détenus par la société Winterthur Technologie France, filiale à 99,99% de la Société.

Suite à ce rachat, la Société a décidé le 23 février 2017 de dissoudre par anticipation la société Slipnaxos Rappold France sans liquidation conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil. Cette dissolution a généré un boni de fusion de 5916€.

La valeur d'usage des titres de participation est évaluée à partir d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie de la filiale, nette d'endettement.

Au titre de l'exercice 2017, il a été décidé de :

- Doter un complément de dépréciation des titres 3M bricolage et Bâtiment à hauteur de 5,6 millions d'euro,
- Reprendre la totalité de la dépréciation existante au 31/12/16 des titres EMFI à hauteur de 21.4 millions d'euros.

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts et cautionnements pour une valeur de 501 K€.

3.2 Dépréciation des actifs circulants

- La dépréciation des stocks s'élève à 2 655 K€ au 31 décembre 2017 (2 976 K€ au 31 décembre 2016).

en milliers d'euros

	Valeurs brutes au 01/01/2017	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31/12/2017	Dépréciations des stocks	Valeurs nettes au 31/12/2017
Matières premières et approvisionnements	13 801	15 163	13 801	15 163	2 036	13 126
En cours de production de biens	0	0	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	11 517	7 287	11 517	7 287	619	6 669
Marchandises	3 514	1 472	3 514	1 472	0	1 472
Total	28 832	23 922	28 832	23 922	2 655	21 267

en milliers d'euros

Dépréciation des stocks :	Début d'exercice 01/01/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Fin d'exercice 31/12/2017
Matières premières et approvisionnements	1 967	2 036	1 967	2 036
En cours de production de biens	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	970	619	970	619
Marchandises	39	0	39	0
Total	2 976	2 655	2 976	2 655

- La dépréciation des créances douteuses s'élève à 4 789 K€ au 31 décembre 2017 (3 210 K€ au 31 décembre 2016).

en milliers d'euros

Dépréciation :	Début d'exercice 01/01/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Fin d'exercice 31/12/2017
Créances douteuses	3 210	2 024	444	4 789
Total	3 210	2 024	444	4 789

3.3 Echéance des créances

Les créances à plus ou moins d'un an s'analysent comme suit à la clôture de l'exercice :

(en milliers d'euros)		Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Créances				
Actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations	0	0	0
	Prets	0	0	0
	Autres immobilisations financières	501	501	
Actif circulant				
	Clients et comptes rattachés (*)	178 380	178 380	
	Autres créances	138 537	138 537	0
	Charges constatées d'avance	1 500	1 500	0
Total		318 918	318 918	0

* Dont Effets à recevoir = 9 006 K€

Les autres créances s'élèvent à 138 537 K€ au 31 décembre 2017 (30 020 K€ au 31 décembre 2016) et sont composées de créances fiscales et sociales, de comptes courants avec des sociétés du Groupe, de débiteurs divers pour un montant de 16 920 K€, 73 083 K€ et 48 533 K€ respectivement (de 17 385 K€, 10 470 K€ et 2 165 K€ au 31 décembre 2016).

Les créances représentées par des effets de commerce à recevoir s'élèvent à 9 006 K€.

3.4 Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 10 572 672 € et se compose de 440 528 actions au nominal de 24 € chacune, entièrement souscrites et libérées. Elles sont détenues à hauteur de 100% par la société 3M Company.

3.5 Capitaux propres

En milliers d'euros

Description	Situation au 31.12.2016	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes	Autres mouvements		Situation au 31.12.2017
					+	-	
Capital social	10 572	0	0	0	0	0	10 572
Prime d'émission	65 271	0	0	0	0	0	65 271
Prime de fusion et d'apport	15	0	0	0	0	0	15
Réserve légale	1 057	0	0	0	0	0	1 057
Réserves facultatives	28 244		0	0	0	0	28 244
Report à nouveau	-8 983	21 159	0	0	0	0	12 175
Résultat de l'exercice	21 159	-21 159	-7 770	0	0	0	-7 770
Subventions d'investissements	7	0	0	0	0		7
Provisions réglementées	15 084	0	0	0	1 414	-2 691	13 807
Total	132 425	0	-7 770	0	1 414	-2 691	123 378

3.6 Provisions pour risques et charges

en milliers d'euros

	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reprises de provision devenues sans objet	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges :					
Provisions pour pensions et obligations similaires	37 828	2 868	1 650	0	39 046
Provisions pour litiges	360	110	43	0	426
Provisions pour restructurations	499	35 523	874	0	35 148
Provisions Stock-Options	33 967	19 938	10 533	0	43 372
Provision pour risque produit	0	0	0	0	0
Provision pour garanties données aux clients	308	32	0	0	341
Provision Depollution du site Pithiviers	0	0	0	0	0
Litiges douanes et commerciaux divers	315	0	315	0	0
Autres provisions pour risques et charges	1 709	3 955	1 529	0	4 134
Total	74 985	62 426	14 944	0	122 467

- Provision pour pensions et obligations :

L'engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite est partiellement couvert par une convention d'assurance collective.

Il a été évalué par calcul actuariel à partir des hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 1,5%
- inflation : 2%
- augmentation de salaire : 2.5%
- table de mortalité : TGH TGF 2005
- âge de départ à la retraite : cadres 64 ans/ non cadres 62 ans
- Charges sociales : 45%

- Les taux de turnover utilisés peuvent être résumés dans le tableau ci-joint :

Cadres :

Avant 30 ans : 2,1%

De 30 à 39 ans : 2,5%

De 40 à 49 ans : 1,4%

A partir de 50 ans : 0,1%

Non cadres :

Avant 30 ans : 3,5%

De 30 à 39 ans : 2,4%

De 40 à 49 ans : 0,4%

A partir de 50 ans : 0,0%

Les pertes actuarielles non encore amorties au 31 décembre 2017 s'élèvent à 2 114 K€ et le coût des services passés non reconnus s'élève à 1 360 K€.

- Provision dépollution :

En 2017 une provision pour dépollution a été constituée à hauteur 2,25 million d'euros pour le site de Beauchamp

- Provision pour départ :

En 2017 une provision pour départs a été constituée pour 0,7 million d'euros.

- Provision pour restructuration :

Comme précisé dans les événements significatifs de l'exercice, un projet de réorganisation industrielle a été annoncé en 2017. A ce titre, une provision de 35 M€ a été constituée en vue de couvrir les charges futures liées notamment au PSE.

• Provision pour risque produit :

Néant

3.7 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an.

en milliers d'euros	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Dettes				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	205 383	205 203	180	0
Fournisseurs et comptes rattachés	64 246	64 246	0	0
Dettes fiscales et sociales	41 386	41 386	0	0
Autres dettes	10 699	10 699	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	321 714	321 534	180	0

* Y compris concours bancaires de 0 K€

Au 31 décembre 2017, les autres dettes sont composées de remises, rabais, ristournes, et de créanciers divers s'élevant respectivement à 10 184 K€ et 515 K€ (12 531 K€ et 896 K€ au 31 décembre 2016).

3.8 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en milliers d'€)	
31/12/2017	
Participations	170 980
Autres titres immobilisés	0
Prêts	0
Créances clients et comptes rattachés	27 435
Comptes courants débiteurs	73 083
Valeurs mobilières de placement	0
Comptes courants créditeurs	205 203
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 501

Les comptes courants sont classés en "Emprunts et Dettes financières Divers" lorsqu'ils sont créditeurs et en "Autres Créances" lorsqu'ils sont débiteurs.

3.9 Produits et charges imputables à un autre exercice

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en K€)	31/12/2017
Fournitures non consommées (bureau publicité)	0
Loyers	644
Assurance	854
Achats et services divers	3
Total Charges constatées d'avance	1 500

3.10 Produits à recevoir et charges à payer

CHARGES à PAYER (en K€)	31/12/2017
Rabais, Remises, Ristournes à accorder aux clients (TTC)	10 184
Fournisseurs, factures non parvenues (TTC)	29 977
Charges de Personnel	7 957
Participation des salariés	0
Charges sociales diverses	7 667
Etat : impôts et taxes diverses à payer	1 979
Intérêts divers	1
Autres charges diverses	0
Total Charges à payer	57 765

PRODUITS A RECEVOIR (en K€)	31/12/2017
Avoirs à obtenir des fournisseurs	0
Etat, TVA sur factures et avoirs non parvenus à récupérer	4 734
Etat, Produits à recevoir	0
Prestations diverses à refacturer (TTC)	0
Indemnités d'assurance à recevoir	921
Total Produits à recevoir	5 655

4 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

	2017		2016	
	France	Export	France	Export
<i>en milliers d'euros</i>				
Ventes de marchandises	475 344	24 005	446 015	20 782
Production vendue :				
Biens	19	173 837	28 141	177 054
Services	667		2 211	
Chiffre d'affaires net	476 030	197 842	476 367	197 836

Le chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe est stable.

La refacturation intra-groupe est reclassée en autres produits d'exploitation depuis 2016. Ce poste s'établit à 48,5 millions € en 2017 contre 35,3 millions € en 2016.

4.2 Transfert de charges d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'établit pour l'exercice 2017 à 18,6 millions d'euros contre 5,4 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 244,4%.

Le résultat d'exploitation positif a été impacté en 2017 par une augmentation nette de provision à hauteur de 9,4 millions d'euros relative aux plans d'options d'achat d'actions (stock-options) et plans d'attribution d'actions gratuites aux employés de la société.

L'attribution de stock-options et d'actions gratuites constituant un élément de rémunération, la provision a été comptabilisée en charges de personnel par le crédit du compte 15 « Provisions » par l'intermédiaire du compte « Transfert de charges » afin de constater la dotation aux provisions d'exploitation.

4.3 Produits et charges financiers

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31.12.2016
Escomptes accordés	-492	-467
Intérêts sur financement entreprises liées	0	-43
Dividendes reçus	4 000	14 000
Résultat de change	170	-234
Test de dépréciations - Titres de participation	15 800	-2 600
Titres de participation FAAB	0	0
Remboursement de prime d'émission FAAB	0	0
Autres produits / charges Financiers	1	16
Produit net (charge)	19 479	10 672

Le résultat financier est positif de 19,5 millions d'euros. La société a perçu des dividendes pour un montant de 4 millions provenant de la société EMFI sur l'exercice 2017 contre 14 millions d'euros en 2016.

En 2017, le test de valorisation mené a conduit à procéder à une reprise de provision pour dépréciation des titres de participation à hauteur de 15,8 millions d'euros.

4.4 Résultat exceptionnel

(En milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Quote-part de subventions d'investissement virées au compte de résultat		
Plus-values / (moins-values) sur cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	6 001	-4 043
Variation des provisions réglementées	1 490	486
Provision pour départs	-169	-499
Dons, Mécénat	-53	-30
Test de Dépréciation des actifs - Autres		240
Litiges	-460	
Cession des activités de solutions pour les Bibliothèques de la division Signalisation, Identification et Sécurité (TSSD)		6 654
Autres	127	1 006
Restructuration	-34 642	
Redressement fiscal	-99	
Pénalités	-1 443	
Produit net (charge)	-29 249	3 815

Sur l'exercice 2017, le résultat exceptionnel est une perte de 29,2 millions d'euros contre un gain de 3,8 millions d'euros à fin 2016.

Ce résultat exceptionnel est essentiellement lié à une provision pour restructuration à hauteur de 35 millions d'euros à fin 2017.

Cette provision restructuration a été comptabilisée afin de couvrir les dépenses ou charges futures liées à cette décision. Ce montant inclut une provision liée au plan social, une provision pour dépollution et une provision exceptionnelle couvrant la valeur nette comptable des immobilisations restant à amortir à la fermeture du site.

En juin 2017, la société 3MFrance a signé la vente du siège social de Cergy incluant le terrain et l'ensemble des installations immobilières. Cette vente a généré une plus-value de 5 234 K€.

4.5 Produits et charges avec les entreprises liées

- **Produits et charges d'exploitation**

Environ 24 % du chiffre d'affaires est réalisé avec des entreprises liées.

- **Produits et charges financiers**

(en milliers d'€)

31/12/2017

Dividendes reçus	4 000
Intérêts sur financement entreprises liées	0

4.6 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires et Accroissement/Allègement de la dette future d'impôt

(En milliers d'euros)

31.12.2017

31.12.2016

Impôt différé à payer

Provision pour investissement	0	0
Provision pour hausse des prix	449	589
Provision pour amortissements dérogatoires	4 305	4 604
Accroissement de la charge fiscale future	4 754	5 193

Impôt payé d'avance

Provisions non déductibles	9 257	2 073
Charges à payer non déductibles	666	612
Moins value à long terme reportable	0	0

Allègement de la charge fiscale future	9 923	2 685
---	--------------	--------------

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement de la dette future d'impôt de 5 169 K€.

4.7 Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant Impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	32 197	(796)	32 993
Exceptionnel	(29 248)	(4 284)	(24 964)
Participation des salariés	-	-	-
Total	2 949	(5 080)	8 030

Les crédits d'impôts générés au titre de l'année 2017 s'élèvent à 1 308 K€ comprenant le crédit impôt recherche de 1 288 K€ et une réduction d'impôt au titre du Mécénat de 21 K€.

4.8 Suivi de l'utilisation du crédit d'impôt : CICE

La société a comptabilisé dans ses comptes au 31 décembre 2017 un CICE de 1 113 K€ correspondant à 7% de la masse salariale éligible de l'exercice, à l'exclusion du CICE à 7% concernant les rémunérations encourues en 2017 mais versées en 2018 (congrés payés, RTT, primes...) qui n'a pas donné lieu à un produit à recevoir comme le propose la Compagnie Nationale des Commissaires en Comptes dans son avis de mai 2013, en raison des incertitudes pesant la détermination de son montant.

Le CICE a été enregistré en réduction des charges sociales, comme l'autorise la note de l'Autorité des normes comptables de février 2013.

Le CICE 2017 est basé sur les salaires de l'année civile, et ne pourra être imputé que sur l'impôt dû au moment de la liquidation de mai 2018. N'étant pas préfinancé auprès d'un établissement de crédit et ne pouvant être encaissé au plus tôt qu'en mai 2018, nous n'avons pas encore à ce stade à rendre compte de son utilisation dans nos comptes annuels. Il constitue néanmoins une composante de notre résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et nous pouvons d'ores et déjà préciser qu'il sera affecté à la reconstitution de notre fonds de roulement, via l'amélioration de nos capitaux propres, sans préjudice des autres objectifs poursuivis par ce dispositif.

Le CICE 2016, d'un montant de 1 031 K€ euros, a été imputé sur l'impôt 2016 au moment de sa liquidation en mai 2017. Il a permis de financer l'amélioration de la compétitivité de la société et l'amélioration de la compétitivité, avec notamment les investissements pour la ligne pilote de dépose de film pour l'automobile. Ces actions contribuent à la reconstitution de son fonds de roulement.

Il n'a pas financé une hausse des résultats distribués ni une hausse de la rémunération des dirigeants.

4.9 Effet de l'option pour le régime fiscal des groupes de société

En application des dispositions de l'article 223 A du CGI, 3M France a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1 janvier 2009.

Les caractéristiques du régime d'intégration fiscale sont les suivantes :

- Les charges d'impôts sont enregistrées dans les filiales et dans la société mère comme en l'absence d'intégration fiscale.

En effet, les filiales disposent de la possibilité, tant qu'elles font parties du périmètre de l'intégration fiscale, d'imputer sur leurs bénéfices futurs leurs déficits fiscaux qu'elles ont pu générer durant la période d'intégration.

Les économies d'impôt liées aux déficits fiscaux des filiales survenues durant l'intégration fiscale sont laissées en attente dans la société mère et n'ont pas de ce fait d'incidence sur le résultat.

- Les charges et économies d'impôts liées aux correctifs du résultat global sont enregistrées au résultat de la société 3M France.
- En fin d'intégration fiscale, les éventuels dédommagements de la filiale au titre de la perte, pour cette dernière, du fait de l'appartenance au Groupe Intégré, feront l'objet d'un accord particulier entre la Société Mère et la filiale.

Un boni d'intégration fiscale a été constaté pour 1 335 K€.

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés du groupe 3M à Saint Paul – Minnesota (USA). Conformément à l'article 233-17 et R233-15 du Code de Commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

5.2 Transactions avec les parties liées

Aucune transaction, autre que celles visées dans le paragraphe "Produits et charges avec les entreprises liées", visée par la nouvelle réglementation en vigueur (décret n° 2009-267 du 9 mars 2009 relatif aux transactions entre parties liées, précisé dans la note de présentation de l'ANC du 2 septembre 2010) concernant les transactions avec les parties liées, n'a été identifiée. Les transactions indiquées dans le paragraphe précédent bien qu'ayant été conclues à des conditions normales de marché, sont indiquées en raison de leur caractère significatif, car elles permettent une meilleure compréhension des états financiers de la société.

5.3 Engagements financiers

Engagements donnés (K€)	31/12/2017
Cautions fiscales et douanières	33
Cautions sur marchés	18
Cautions sur locations	8 963
Total	9 015

Engagements reçus (K€)	31/12/2017
Garanties reçues des clients	0
Total	0

Credit-bail

Immobilisations en crédit-bail : Néant.

Engagements de crédit-bail : Néant.

Autres engagements financiers

Néant

5.4 Effectifs moyens

	2017
- Cadres	943
- Agents de maîtrise, techniciens, représentants	209
- Employés et Ouvriers	<u>224</u>
Total	1 376

5.5 Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

5.6 Information relative aux plans d'achat de souscription d'action et plans d'attributions d'actions gratuites aux employés

Tel que définie par l'article 225-185, al.4 du Code de Commerce, les membres du Conseil d'Administration de la société 3M Company (Saint-Paul Minnesota Etats-Unis d'Amérique), déterminent les conditions d'attribution d'options d'achat d'actions (stock-options) et/ou d'actions gratuites, destinés aux salariés de 3M en France pouvant en bénéficier.

- Plan de stock-options

Le prix d'exercice des options qui devra être payé pour acquérir les actions 3M est égal au cours moyen de l'action 3M à la Bourse de New York le jour de son attribution effective.

Attribution	Stock Options	Exceptions
Avant 10 mai 2005	L'exercice de l'option peut intervenir à tout moment sur décision du bénéficiaire au minimum un an et un jour après son attribution et au plus tard au terme d'un délai de 10 ans	- En cas de démission ou de licenciement, il y a lieu de liquider ses options au plus tard le dernier jour du préavis, pour les options attribuées avant 2002 et dans les 90 jours suivant le dernier jour du préavis pour les options attribuées après 2002 - En cas de décès du bénéficiaire et en accord avec la législation Française, les ayants droit ont 6 mois à compter du jour du décès pour demander la levée des options
A compter du 27-mai-05	L'exercice de l'option peut intervenir à tout moment sur décision du bénéficiaire au minimum 4 ans et un jour après son attribution et au plus tard au terme d'un délai de 10 ans(sauf exceptions)	- En cas de démission ou de licenciement, il y a lieu de liquider ses options au plus tard 90 jours suivant l'expiration du préavis. Seules peuvent être ainsi liquidées les options ayant été attribuées plus de 4 ans avant le dernier jour du préavis (respect de la période d'indisponibilité) - En cas de décès du bénéficiaire et en accord avec la législation Française, les ayants droit ont 6 mois à compter du jour du décès pour demander la levée des options - En cas de départ à la retraite ou de cessation d'activité pour invalidité, la règle de l'indisponibilité d'une durée de 4 ans s'applique conformément aux règles du Plan Français
A compter du 1 er mars 2014	L'exercice de l'option peut intervenir à tout moment sur décision du bénéficiaire au minimum 1 an et un jour après son attribution pour 1/3 des attributions et au plus tard au terme d'un délai de 10 ans(sauf exceptions)	- En cas de démission ou de licenciement, il y a lieu de liquider ses options au plus tard 90 jours suivant l'expiration du préavis. Seules peuvent être ainsi liquidées les options ayant été attribuées plus de 4 ans avant le dernier jour du préavis (respect de la période d'indisponibilité) - En cas de décès du bénéficiaire et en accord avec la législation Française, les ayants droit ont 6 mois à compter du jour du décès pour demander la levée des options - En cas de départ à la retraite ou de cessation d'activité pour invalidité, la règle de l'indisponibilité d'une durée de 4 ans s'applique conformément aux règles du Plan Français

• Plan d'attribution gratuite d'actions

Ces actions gratuites sont acquises sous condition de présence et en fonction du grade des bénéficiaires concernés.

La période d'acquisition est d'au moins 2 ans à compter de la date d'attribution. Pendant cette période, les bénéficiaires ne sont pas titulaires des actions qui n'ont donc pas à leur être transférées. Jusqu'au terme de cette période, les droits résultants de l'attribution des actions sont incessibles.

La période de conservation qui suit la période d'acquisition est d'au moins 2 ans conformément à la Législation Française. Durant la phase de conservation de ces actions, le bénéficiaire a un droit de vote et un droit à percevoir des dividendes.

Les actions gratuites peuvent être conservées sans limitation de durée.

Par ailleurs, les actions cotées sur un marché réglementé ne peuvent être cédées, à l'issue de la période de conservation :

- ni dans le délai de dix séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés, ou à défaut, les comptes annuels, sont rendus public ;

- ni dans le délai compris entre, d'une part, la date à laquelle les organes sociaux ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la société et, d'autre part, la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique.

- Prix d'exercice par année.

Devise : USD (\$)

Année	Stock-option
2007	\$87,06
2008	\$79,05
2009	\$44,92
2010	\$83,60
2011	\$88,98
2012	\$89,55
2013	\$106,02
2014	\$129,83
2015	\$162,74
2016	\$178,57
2017	\$235,37

- Le portefeuille des actions attribuées dont l'option n'a pas été exercée (stock-option) ou dont la propriété n'a pas été définitivement attribuée aux employés (actions gratuites) au 31.12.2017 :

Année	Stock-options	Actions gratuites	Total
2007	14 067		14 067
2008	20 382		20 382
2009	36 776		36 776
2010	37 345		37 345
2011	39 780		39 780
2012	50 444		50 444
2013	59 680	914	60 594
2014	59 705	680	60 385
2015	34 600	13 901	48 501
2016	30 144	14 602	44 746
2017	53 031	14 838	67 869
Total	435 954	44 935	480 889

3M FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 10 572 672,00 EUR
Siège social : Boulevard de l'Oise - 95000 Cergy
542 078 555 RCS PONTOISE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

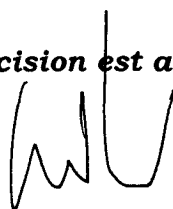
L'Associé Unique approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes annuels (bilan, compte de résultat, et annexe) tels qu'ils vous sont présentés font apparaître un bénéfice de 8 029 508,02 € et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 au poste « report à nouveau - solde débiteur » qui serait ramené de 12 175 218,90 € à 4 145 710,88 €.

Aucun dividende ne sera distribué au cours de l'exercice 2018.

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au cours des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant ont été de :

Exercice	Date de distribution	Sommes affectées à la distribution	Nombre d'actions	Distribution par actions	Avoir fiscal	Revenu global par action
2014	Juin 2015	30 002 159	440528	68,1	0	68,1
2015	Juin 2016	0				
2016	Juin 2017	0				

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.



L'Associé Unique

3M International Group B.V.
Représentée par Nicolas Potel



Le Président

Stéphanie Barreau